

(1)

( N° 122. )

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 11 AVRIL 1848.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Antoine Charles Vrydenbergen, sergent hono- raire à la 2<sup>e</sup> compagnie sédentaire.**

*(Voir le N° 44 de la Chambre des Représentants.)*

---

MESSIEURS,

Le sieur Antoine Charles Vrydenbergen, par requête du 4 mars 1847, sollicite la naturalisation ordinaire. Né à Maestricht, province de Limbourg, le 15 juin 1813, il s'engagea volontairement le 25 mars 1829 pour six ans, dans la 18<sup>e</sup> division d'infanterie des Pays-Bas, qu'il quitta le 1<sup>er</sup> octobre 1830.

Le 3 novembre 1830, il fut incorporé par continuation de service, au 11<sup>e</sup> régiment d'infanterie belge, il y obtint le grade de caporal, le 1<sup>er</sup> juin 1834, et celui de sergent, le 1<sup>er</sup> avril 1835; depuis, à l'expiration de son service, il fut admis dans la marine royale, où il a servi jusqu'au 25 octobre 1845; enfin, le 15 avril 1846, il s'est réengagé pour 4 ans, comme sergent honoraire dans la 2<sup>e</sup> compagnie sédentaire stationnée à Vilvorde.

Les autorités consultées attestent sa bonne conduite.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 26 février 1848, a pris cette demande en considération, à la majorité de 52 suffrages contre 29.

Le Chevalier PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.